



déclaration au Conseil d'Administration 25 septembre 2014

L'ASO a identifié, en autres, 2 causes principales au mal-être des personnels et à la dégradation du climat social à l'Office National des Forêts :

- Un manque de visibilité dans l'avenir de l'ONF avec des réformes en cascade et incomprises,
- De très fortes suppressions d'effectifs depuis plus de 15 ans maintenant.

Le constat rejoignait en cela, ce que les organisations syndicales, disaient depuis des années jusque dans cette enceinte. Les conclusions de l'ASO ont été longuement présentées, commentées et débattues. Il semble donc difficile pour quiconque, autour de cette table, de prétendre qu'il ne savait pas.

Aujourd'hui qu'avons-nous ?

- Un plan d'actions ASO qui peine encore à démarrer, les quelques mesures prétendues « phares » - mais très éloignées des attentes profondes- comme l'attribution d'un vestiaire commun ou de cartes professionnelles étant tout juste engagées,
- Un schéma directeur d'organisation SDO, majoritairement contesté par les personnels qui annonce une nouvelle réorganisation de grande ampleur, une de plus !

Le tout dans le cadre d'un COP porteur de 700 suppressions de postes, unanimement contestées par l'ensemble des personnels.

Les annonces brutales des derniers jours, portant sur un projet gouvernemental de transférer 50 M€ du versement compensateur à la charge des collectivités forestières, la réaction de la FNCOFOR, puis la décision de l'Etat de mettre un terme au COP, une année avant son échéance contractuelle, ont eu un effet dévastateur sur le moral déjà très atteint des personnels de l'ONF, tous niveaux hiérarchiques confondus.

Violamment touchés par des suppressions de postes massives et des réorganisations permanentes les personnels de l'ONF s'estiment une nouvelle fois trahis et dans l'incapacité de réaliser toutes les missions dévolues à l'ONF.

Mais au-delà des réactions, des personnels de l'ONF, choqués par cette succession d'annonces déstabilisatrices pour notre Etablissement, il est des incompréhensions fortes et des questions auxquelles il faudra répondre.

La décision unilatérale de l'Etat de rompre le COP décrédibilise totalement l'engagement de l'Etat. Peut-on encore avoir confiance dans la signature de l'Etat ? La réponse est naturellement NON !

On nous assure, entre d'autres lieux que la négociation du futur contrat, se déroulera dans une perspective de maintien du régime forestier, du système de péréquation et avec le souci des

personnels. On nous affirme aussi que l'ONF est confirmé comme opérateur de mise en œuvre de la politique forestière.

Quelle est la vraie raison de cette remise en cause, alors que tous les conseils d'administrations depuis deux ans réaffirment l'engagement de l'Etat.

Nous pouvons partager une certaine inquiétude de notre partenaire, la FNCOFOR, de voir une charge supplémentaire de 50 M€, peser du jour au lendemain, sur les budgets communaux. Nous comprenons d'autant mieux cette situation, qu'année après année, au travers du CAS PENSIONS, l'ONF a subi le même sort. Aujourd'hui nous demandons que cette charge soit entièrement assumée par l'Etat, ce qui dégagera des marges financières pour répondre aux missions actuelles, mais aussi à de nouvelles.

Par contre, nous ne comprenons pas la prise en otage de l'ONF et de ses personnels. Nous le comprenons d'autant moins que la FNCOFOR a souhaité être signataire d'un COP qui entérine la suppression de 700 postes à l'Office National des Forêts ! La FNCOFOR a demandé, et c'est sûrement légitime, une part plus active à la gouvernance de l'ONF et l'a obtenue. Elle a souhaité enfin, un renforcement du maillage territorial, et l'a également obtenu, par une délibération de ce Conseil en juin 2013. Et maintenant la FNCOFOR menace de nous sacrifier sur l'autel d'une politique budgétaire dont nous ne sommes en rien responsables ?

Comprenez qu'à tout le moins, nous dénonçons cette attitude ambiguë, alors que la FNCOFOR rappelle dans le même temps son attachement au régime forestier et à l'ONF.

Les conséquences d'un tel abandon, seraient assurément la multiplication des opérateurs sur le marché du bois. Déjà çà et là, des agents patrimoniaux sont approchés « en direct » par des communes forestières inquiètes d'un possible « démantèlement » de l'ONF, pour leur proposer de devenir expert forestier indépendant, au service de leur collectivité. Tout cela peut avoir, in fine, des conséquences graves pour la filière bois et la gestion multifonctionnelle des forêts publiques.

Nous pensons, pour notre part, que l'Etat ferait mieux de renforcer le rôle de l'ONF dans cette filière pour la dynamiser, ce qui rapporterait bien plus de 50 M€. La construction, par exemple, de quelques grandes unités de transformation pourrait y contribuer, laissant espérer, au passage, des dizaines de M€ de TVA à l'Etat, sans parler d'un soutien volontaire à l'emploi en milieu rural.

Aujourd'hui une fois de plus, les cartes sont reposées sur la table et c'est l'opérateur qui doit mettre la main à la poche.

Nous nous devons de vous dire que les personnels de l'ONF, après tant d'efforts, apparemment vains, sont « usés » par ce flot interrompu de secousses, qui génèrent maintenant de véritables raz de marée.

Dès lors qu'il est mis fin par anticipation au contrat actuel, FO demande que l'on arrête immédiatement les suppressions de postes, ce qui serait un signe fort à la veille des négociations du futur contrat. Le SNPA rappelle aussi son opposition au SDO, issu que d'un accord minoritaire au sein de l'ONF. Ce schéma doit être revu, car faire porter l'essentiel des suppressions de postes sur le soutien affecterait profondément le fonctionnement de l'Etablissement. Nous le répétons une fois de plus, il est d'autres chemins pour maintenir et renforcer le maillage territorial et plus globalement l'emploi à l'ONF.

La très forte menace pesant immédiatement sur l'ONF, semble pour l'instant suspendue, grâce à l'effort consenti par l'Etablissement. Pourtant nous ne sommes pas dupes, face à certaines tentatives. Nous voulons cependant croire au langage de vérité de notre Président du Conseil d'administration et nous souhaitons prendre part à la négociation du futur contrat.

Par cet engagement, nous attendons que les propositions que fera FO soient entendues.

La politique forestière, l'ONF et ses personnels méritent une autre considération de la part de l'Etat et de ses partenaires que celle ressentie actuellement.

Nous attendons des signes forts d'apaisement et de sérénité pour pouvoir continuer de travailler, à l'Office National des Forêts.